

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°16 du 19 juillet 2016



Pluies du 11 au 18 juillet :

Les pluies sur la période du 11 au 14 juillet ont apporté de 5 à 20 mm en Côte d'Or, de 13 à 27 mm dans l'Yonne et de 7 à 22 mm en Saône et Loire.

Prévisions du 20 au 25 juillet :

Temps estival jusqu'à mercredi avec des pics de chaleur (35°C sous abri). Dégradation orageuse par la suite avant un retour au sec à partir du week-end.

Source Météo France

STADES



Fermeture

Après un refroidissement temporaire, les fortes chaleurs sont de retour et les stades continuent d'évoluer rapidement.

La vigne se situe actuellement entre baies à taille de pois et fermeture de grappe.

Si 2016 continue de grappiller quelques jours sur le retard accumulé depuis le début de campagne, l'écart reste toujours de près de 3 semaines avec 2015.

ALEAS CLIMATIQUES

Grêle : les pluies du 11 au 14 juillet ont parfois été accompagnées de grêle sur le vignoble de Pouilly sur Loire (a priori sans dégâts), de Chassagne-Montrachet (jusqu'à 20-30% en intensité), du Mâconnais Nord (Saint Gengoux de Scissé, Péronne, Clessé....) et du Nord Côte Chalonnaise ainsi que des Couchois et des Maranges (Mercurey, Rully, St Sernin du Plain, Cheilly les Maranges...).

Echaudage : depuis 2 jours, sous l'effet de la hausse des températures, les premiers symptômes d'échaudage sont notés.

MILDIU

► Point contaminations

- Sur feuilles : les contaminations liées aux pluies du 11 juillet, qui ont essentiellement concerné la Saône et Loire, ont terminé leur incubation. Celles qui se sont produites dans une grande partie du vignoble lors des précipitations du 12 au 14 juillet, pourront être à l'origine de nouveaux symptômes qui apparaîtront à partir du milieu de la semaine.

- Sur grappes : là où il a plu fin juin-début juillet, de nouveaux symptômes sont apparus au cours de la semaine dernière.

► Situation au vignoble

✓ Sur feuilles : aucune nouvelle sortie de taches significative n'est notée depuis la semaine dernière. Par contre, dans les situations très fortement attaquées par le mildiou, le feuillage a changé de couleur sous l'influence des températures élevées et est en train de prendre une teinte automnale.

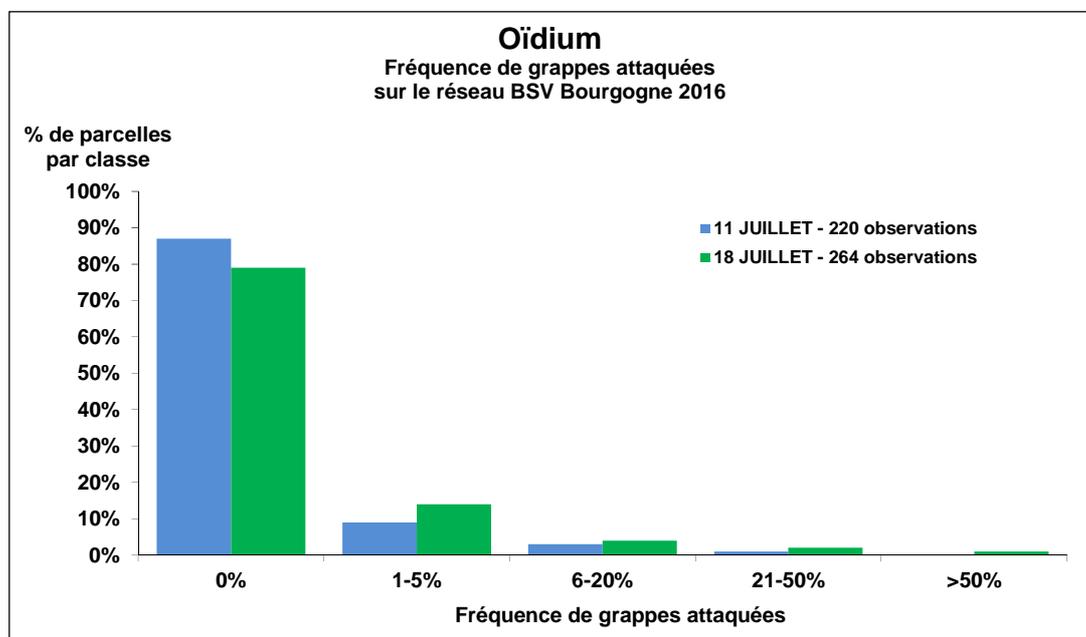
✓ Sur grappes : une légère évolution est observée avec l'apparition de quelques symptômes dans des parcelles jusque-là indemnes. Par ailleurs, dans les situations déjà dégradées, si la fréquence d'attaque reste plutôt stable, l'intensité a tendance à progresser.

► Analyse de risque :

Les conditions chaudes et sèches que nous connaissons actuellement sont défavorables au mildiou. Néanmoins, la présence d'un inoculum important et le risque orageux annoncé à partir de milieu de semaine contribuent à maintenir le risque à un niveau élevé, notamment pour les jeunes feuilles. Pour les grappes, leur sensibilité au mildiou diminue à partir du stade fermeture, mais de nouvelles attaques sous forme de rot-brun peuvent encore se produire sur des portions de grappes.



OÏDIUM



A ce jour, la situation oïdium sur grappes reste très saine même si une légère évolution est notée depuis la semaine dernière avec une diminution du nombre de situations indemnes au profit de la classe d'attaque 1-5%.

Cette progression concerne principalement des parcelles en secteurs historiques de Chardonnay ou de Pinot noir en Saône et Loire et Côte d'Or.

Dans la Nièvre, aucun symptôme n'a encore été observé.

➤ Analyse de risque :

Le stade fermeture de grappe est atteint dans bon nombre de parcelles et l'oïdium reste encore à ce jour discret. Néanmoins, la météo depuis début juillet est très favorable au champignon et le modèle SOV détecte régulièrement des contaminations. Le risque est élevé.

BLACK-ROT

Sur grappes, le Black-rot reste toujours absent. Néanmoins, les baies restent sensibles jusqu'à début véraison en cas d'épisodes pluvieux significatifs.

BOTRYTIS

La fermeture de grappe est atteinte dans une majorité de situations.

Rappelons que la lutte contre le botrytis passe avant tout par la mise en œuvre de mesures préventives. L'effeuillage, dans un contexte d'année tardive, présente encore tout son intérêt.





VERS DE GRAPPE

Sur la plupart des postes de piégeages, le vol de cochylys s'est intensifié. Dans les secteurs précoces de Saône et Loire, le vol touche à sa fin.

Pour l'eudémis, les captures sont plus limitées.

Quelques pontes sont détectées (au plus 7 œufs pour 100 grappes en Saône et Loire, 3 œufs pour 100 grappes dans l'Yonne et 2 œufs pour 100 grappes en Côte d'Or). Les toutes premières perforations de cochylys ont été observées.

CICADELLE FD

Dans les communes à 3-1 traitements :

En viticulture biologique : les comptages qui permettront de décider de la nécessité ou non d'effectuer le troisième traitement sont réalisés ce jour. Un message réglementaire sera diffusé le 20 juillet à l'adresse suivante :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Strategies-de-lutte-contre-le>

En viticulture conventionnelle : le piégeage qui permettra de décider de la nécessité ou non d'effectuer le 3^{ème} traitement débutera à l'apparition des premiers adultes.

Dans les zones à 2-1 traitements, le second traitement ne s'est pas avéré nécessaire tant en viticulture biologique qu'en viticulture conventionnelle.

Prochain BSV : mardi 26 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - BIO BOURGOGNE - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

